

AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE BERRE SUD LIAISON VALLON DOL BERRE

DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS



ANNEXE 10 REPONSE SAISINE DRAC



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Bruno BIZOT
Téléphone : 04 42 99 10 11
bruno.bizot@culture.gouv.fr

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Société du Canal de Provence
Monsieur Guillaume Jean
Direction stratégie et développement
Le Tholonet, CS 70064
13182 Aix-en-Provence cedex 5

N° - 431

Aix en Provence le,

19 JAN 2022

Objet : 13 - Bouc-bel-Air - Cabriès, les Pennes Mirabeau - infrastructure de transport

Monsieur,

Par courrier du 12/01/2022 vous avez sollicité notre avis sur les sujétions archéologiques portant sur le projet cité en objet.

Une grande partie des emprises se situe dans les zones de présomption de prescription archéologique. Les deux sections représentées sur les cartes jointes à votre courrier portent sur des secteurs à fort potentiel archéologique. Dans le vallon de Bellepeire, des occupations protohistoriques sont répertoriées, il en est de même à Bouc-Bel-Air, la Malle et Sousquièrre où des vestiges d'époque néolithique ont par ailleurs été mis au jour.

Compte tenu de ces potentiels et de l'impact des ouvrages à réaliser, il paraît nécessaire de réaliser un diagnostic archéologique préalable aux travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice Régionales des Affaires Culturelles
et par subdélégation
Le Conservateur Régional de l'Archéologie

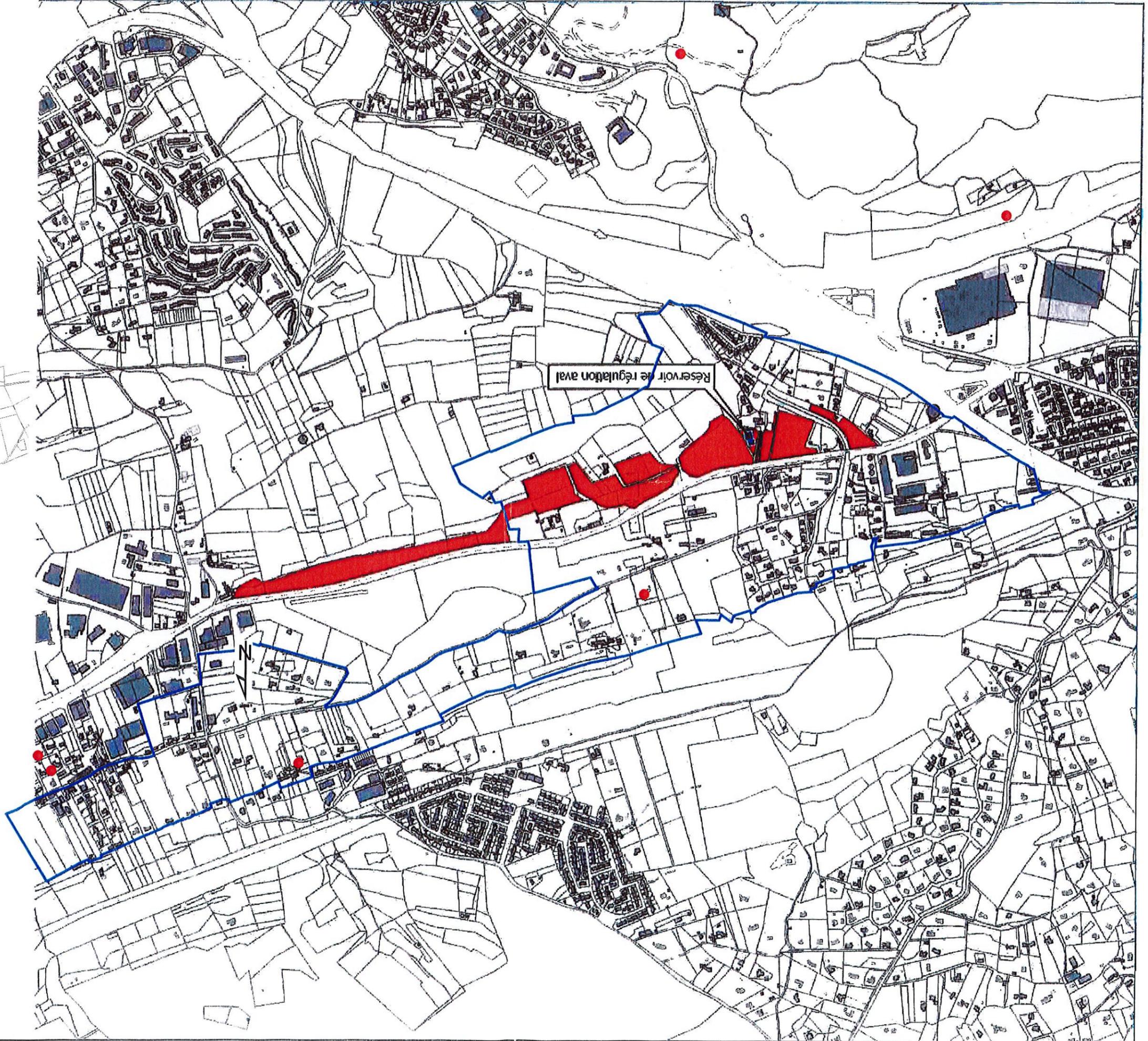
Pour le Conservateur Régional de l'Archéologie
et par autorisation

Xavier DELESTRE

David LAVERGNE

PJ. : report des zonages (trait bleu) et des sites archéologiques répertoriés (points rouges)

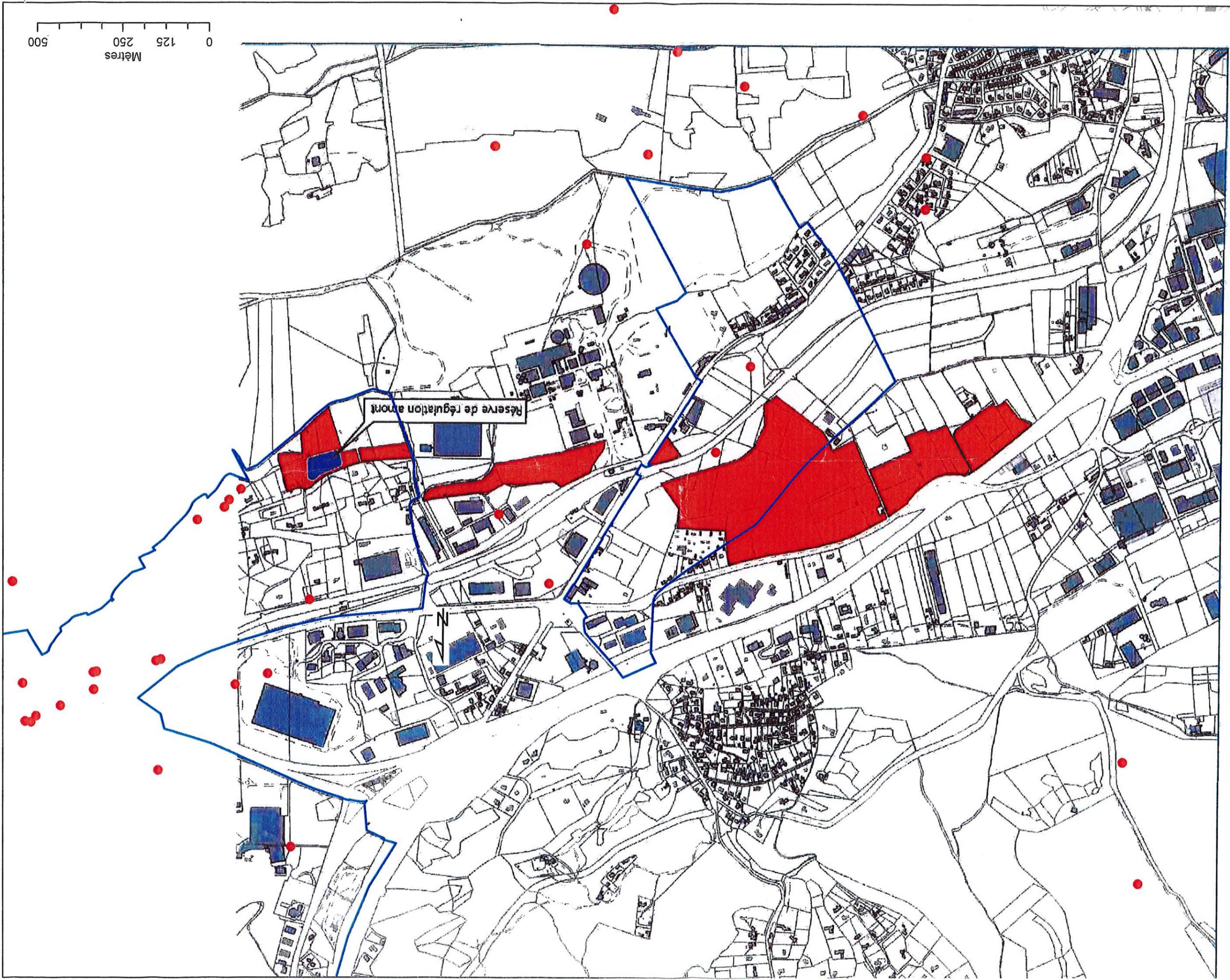
0 125 250 500
Mètres



0 125 250 500
Mètres

Réserve de régulation amont

N





DIRECTION STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT
Service Maîtrise d'Ouvrage

Le Tholonet, le 22 juin 2022

Affaire suivie par Guillaume JEAN
Téléphone : 04 42 66 77 66
E-mail : guillaume.jean@canal-de-provence.com

V/Réf.
N/Réf. GJ/MV/22D-001118

Objet : infrastructure hydraulique de transport
Bouc Bel Air – Cabriès – Les Pennes Mirabeau

PJ : Emprise travaux tronçon aval au 1/10000 fond cadastre

Monsieur le Conservateur Régional
Chef du Service Régional d'Archéologie
Direction Régionale des Affaires
Culturelles
21, Boulevard du Roy René
13100 Aix-en-Provence

A l'attention de M. Bruno BIZOT

Lettre recommandée avec AR n° 2C 151 676 3351 0

Monsieur le Conservateur Régional,

La Société du Canal de Provence projette de réaliser un ouvrage de transport d'eau brute en liaison entre ses infrastructures de Marseille Nord/Est et du pourtour de l'étang de Berre afin de sécuriser l'alimentation en eau de cette zone ; qui comprend notamment l'Usine de Production d'Eau Potable métropolitaine des Giraudets sur la commune des Pennes Mirabeau.

Le projet s'étend sur trois communes des Bouches-du-Rhône : Bouc-Bel-Air, Cabriès et Les Pennes-Mirabeau.

Les aménagements projetés ont fait l'objet d'une demande d'information en janvier 2022 (ref GJ/MV/22D-000060) concernant la sensibilité archéologique de la zone d'étude et la nécessité d'éventuelles prescriptions au titre de l'archéologie préventive.

Vous nous avez indiqué en retour (courrier n°431) la nécessité d'établir un diagnostic archéologique préalable aux travaux ; la grande partie des emprises se situant dans des zones de présomption d'intérêt, en particulier sur le secteur Est du projet.

L'avancement des études nous amène à porter à votre connaissance des éléments complémentaires.

Le secteur Est du tracé ne connaît pas d'évolution significative à ce stade d'étude et reste donc logiquement soumis à diagnostic archéologique préalable.



Sur le secteur Ouest en revanche, la coordination avec le projet métropolitain de Bus à Haut Niveau de Service, baptisé « ZENIBUS » a permis de mutualiser une majorité des futures emprises de travaux. Ainsi, le tracé de la conduite SCP sera positionné majoritairement sous la future « voie de mobilité verte », dans l'extension de voirie prévisionnelle au sud de la RD6 correspondant actuellement à des parcelles agricoles.

Dans la mesure où les emprises de travaux du projet « ZENIBUS » n'ont pas fait l'objet de prescriptions au titre de l'archéologie préventive, nous souhaiterions que soit reconsidérée la nécessité de diagnostic sur ce tronçon de la future adduction d'eau brute.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur Régional, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Conducteur d'Opération,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume JEAN', written over a faint horizontal line.

Guillaume JEAN

JEAN, Guillaume

De: BIZOT Bruno <bruno.bizot@culture.gouv.fr>
Envoyé: mardi 6 septembre 2022 14:16
À: JEAN, Guillaume
Objet: RE: SCP - Infrastructure hydraulique de transport Bouc Bel Air - Les Pennes Mirabeau en coordination avec ZENIBUS métropolitain

Monsieur,

Je vous confirme en effet qu'il ne sera pas nécessaire d'engager un diagnostic archéologique dans le tronçon où le canal et le Zenibus sont superposés.

Meilleures salutations

De : JEAN, Guillaume <Guillaume.JEAN@canal-de-provence.com>

Envoyé : mardi 6 septembre 2022 11:49

À : BIZOT Bruno <bruno.bizot@culture.gouv.fr>

Objet : SCP - Infrastructure hydraulique de transport Bouc Bel Air - Les Pennes Mirabeau en coordination avec ZENIBUS métropolitain

Bonjour M. Bizot,

Comme suite à notre conversation téléphonique de juin dernier et à l'envoi du courrier en PJ, me confirmez-vous que le secteur Ouest du tracé en coordination avec le projet métropolitain de Bus à Haut Niveau de Service « ZENIBUS » est bien exempté de prescriptions au titre de l'archéologie préventive ?

Cordialement,

Guillaume JEAN

Service Maîtrise d'Ouvrage – Direction du Développement

Conducteur d'opération

Tél : **04 42 66 77 66** – Mob : **06 31 53 21 94**



Merci de nous aider à préserver l'environnement en n'imprimant ce courriel et les documents joints que si nécessaire.